

# Le positionnement de la région et des territoires de centre local d'emploi (CLE) d'après l'indice de défavorisation matérielle et sociale 1996 et 2001

Région de  
**l'Abitibi-Témiscamingue**

**Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion  
Direction de la recherche et de l'analyse prospective  
Direction générale adjointe de la recherche,  
de l'évaluation et de la statistique  
Direction générale des politiques  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale**

**ANALYSE ET RÉDACTION**

**Guy Fréchet  
Pierre Lanctôt  
Francis Crépeau**

## Résumé

Ce recueil a pour objectif de contribuer à mieux outiller les intervenants régionaux et locaux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en leur permettant notamment d'identifier les territoires les plus défavorisés. Il présente un des indicateurs relatifs à la pauvreté de l'ensemble du Québec ainsi que des territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Parmi les indicateurs relatifs à la pauvreté, celui de la défavorisation matérielle et sociale de Pampalon et Raymond permet de rendre compte, du fait qu'il est un indicateur composite, des dimensions matérielle et sociale de la pauvreté. L'indice est appliqué ici aux diverses régions du Québec, en référence à l'ensemble du Québec, ainsi qu'aux divers territoires des CLE de la région, à la fois en référence à la région d'appartenance et en référence à l'ensemble du Québec. Ces statistiques ont été compilées à partir des recensements de 1996 et 2001, permettant ainsi l'analyse de la dynamique des changements observables entre 1996 et 2001.

## Table des matières

<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>5</b>
<b>Présentation</b> .....	<b>6</b>
Indice de défavorisation matérielle et sociale .....	6
1. Ensemble du Québec.....	9
2. Abitibi-Témiscamingue.....	10
<b>Références</b> .....	<b>16</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>18</b>

## Liste des tableaux

TABLEAU A-1	Indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données du recensement de 1996	...11
TABLEAU A-2	Indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données du recensement de 2001	...11
TABLEAU A-3	Différences entre 1996 et 2001 de l'indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données des recensements de 1996 et 2001	...12
TABLEAU B-1	Indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données du recensement de 1996	...13
TABLEAU B-2	Indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données du recensement de 2001	...14
TABLEAU B-3	Différences entre 1996 et 2001 de l'indice de défavorisation, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données des recensements de 1996 et 2001	...15
TABLEAU C-1	Taux d'enfants (0-17 ans) vivant dans des ménages à l'assistance sociale, selon le quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 2001	...20
TABLEAU C-2	Taux d'assistance sociale des adultes (18-64 ans), selon le quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 2001	...21

## Présentation

La Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de juin 2002, la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de décembre 2002, de même que le Plan d'action gouvernemental visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale d'avril 2004 ont tous fait une large place à l'**approche territoriale**, qui devrait permettre de mieux cibler les interventions en fonction des caractéristiques des diverses régions, sinon des territoires au sein même de ces régions. Ce recueil a pour objectif de contribuer à mieux outiller les intervenants régionaux et locaux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en leur permettant notamment d'identifier les territoires les plus défavorisés.<sup>1</sup>

### **Indice de défavorisation matérielle et sociale**

L'indice retenu est celui connu en tant qu' « indice de défavorisation matérielle et sociale » et qui a été proposé par Pampalon et Raymond (2000, 2003) et Pampalon, Hamel et Raymond (2004). Il s'agit d'un indice composite, qui intègre une dimension de nature plus économique au sein d'une collectivité (la dimension « matérielle ») ainsi qu'une dimension qui permet de juger du réseau de soutien social au sein de cette collectivité (la dimension « sociale »).

- **Dimension matérielle** : il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la **scolarité**, le **rapport emploi/population** et le **revenu moyen**.
- **Dimension sociale** : il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une **séparation**, d'un **divorce** ou d'un **veuvage**, de la **monoparentalité** ou du fait d'être une **personne seule**.

Chaque territoire correspondant à un code postal peut être caractérisé à l'aide d'un rang centile pour chacune des variables retenues (limites inférieures et supérieures des diverses variables), dont la moyenne, pour chacune des dimensions matérielle et sociale, est ensuite associée à un quintile (20 %), correspondant à un découpage en cinq parties égales. En pratique, on peut imaginer qu'une personne seule soit riche (favorisée matériellement mais défavorisée socialement) ou qu'une famille soit pauvre (défavorisée matériellement mais favorisée socialement). Ainsi, la combinaison des cinq quintiles de défavorisation matérielle et des cinq quintiles de défavorisation sociale est illustrée sous forme d'une matrice à vingt-cinq cellules.<sup>2</sup>

---

1. Dans le cadre des travaux préparatoires à la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le ministère avait publié une série de recueils statistiques sur des indicateurs relatifs à la pauvreté et à la clientèle de l'assistance-emploi, à la fois pour chacune des régions et pour l'ensemble du Québec (Fréchet et al., 2001a; Fréchet et al., 2001b). Notre objectif ici est plus modeste puisqu'il n'est nullement question de reprendre tous les indicateurs qui avaient alors été retenus, du fait surtout de la publication maintenant par l'Institut de la Statistique du Québec d'une série de bulletins statistiques régionaux qui permettent de bien rendre compte de la situation des régions, y compris pour les questions de pauvreté. En guise de mise à jour du seul tableau 11 de ces publications, portant sur l'indice de défavorisation matérielle et sociale de l'année 1996, nous présentons ici les données de 1996 (les tableaux 11 des recueils en question), les mises à jour pour l'année 2001 calculées à partir du plus récent recensement et surtout, pour une première fois, les différences entre 1996 et 2001, nous permettant d'analyser la dynamique observable entre les deux recensements.

2. Voir l'annexe pour de plus amples précisions méthodologiques sur l'indice.

Les territoires les plus favorisés matériellement et socialement se retrouvent majoritairement dans les banlieues riches des grandes villes et on y retrouve moins de problèmes sociaux (taux d'assistance sociale, mortalité, etc.). Comme dans le cas de chacune des cellules, on y retrouve environ 300 000 personnes au Québec (1/25 de la population). Les territoires plus défavorisés matériellement et socialement se retrouvent majoritairement dans les centres des grandes villes ou des villes moyennes et on y retrouve la concentration la plus forte des problèmes sociaux (taux d'assistance sociale, mortalité, etc.). On y retrouve également environ 300 000 personnes au Québec. Toute la gamme des autres possibilités existe également, où l'on retrouve chacun des quintiles matériels et sociaux et leur combinaison (ex. : le 2<sup>e</sup> quintile le plus défavorisé matériellement, le 2<sup>e</sup> quintile le plus défavorisé socialement, la combinaison des deux, etc.).

Dans le cadre de ce recueil toutefois, nous avons toujours distingué les deux dimensions matérielle et sociale, tant en référence à l'ensemble du Québec dans le cas des régions qu'en référence à l'ensemble de la région dans le cas des territoires de CLE. En vue d'établir une lecture régionale qui ne soit pas obscurcie par les tendances pan-québécoises, révélant parfois peu de variations dans certaines régions par exemple (toute la Gaspésie ou presque serait défavorisée à l'échelle du Québec) nous avons reproduit intégralement les quintiles matériels et sociaux à l'intérieur de chacune des régions, où les territoires de CLE peuvent alors être comparés à l'ensemble de la région ainsi qu'à l'ensemble du Québec.<sup>3</sup>

**Les taux présentés sont les taux des personnes vivant dans les territoires (régions ou territoires de CLE).** Au départ, ces taux indiquent le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec. Le total des aires de diffusion a donc été retenu en vue de caractériser le territoire de CLE (plutôt que le territoire de CLSC utilisé par les auteurs à l'origine<sup>4</sup>) et ultimement, la région. Cette mesure permet ainsi de simuler ce qu'il en serait sur le territoire si les seuils de référence de la population répartie en quintiles s'appliquaient sur le territoire.

**Toutefois, il importe de prendre note qu'un taux par exemple de 25 % de personnes vivant dans un territoire défavorisé est différent d'un taux de personnes défavorisées.** Cela signifie simplement que la moyenne des caractéristiques des personnes les ferait correspondre au quintile le plus défavorisé de l'ensemble de la région ou de l'ensemble du Québec. Il peut y avoir des personnes favorisées dans un territoire défavorisé et à l'inverse, des personnes défavorisées dans un territoire favorisé, étant donné que l'unité d'observation est l'aire de diffusion de 400 à 700 personnes.

---

3. Pampalon, Philibert et Hamel (2004) ont également proposé une matrice simplifiée à neuf cellules pour les régions que nous n'avons toutefois pas retenue. Ils ont voulu simplifier la matrice à partir de quartiles plutôt que de quintiles et regrouper les deux du centre pour ne s'attarder essentiellement qu'aux extrêmes, qui deviennent par conséquent des quartiles favorisés et défavorisés.

4. Dans le cas du recensement de 1996, on référerait alors aux secteurs de dénombrement, de 700 à 900 personnes, plutôt qu'aux aires de diffusion, de 400 à 700 personnes, ce qui entraîne une différence, sur le plan méthodologique, dans nos comparaisons entre 1996 et 2001. Il ne s'agit toutefois pas d'un facteur susceptible d'invalider ces comparaisons.

Par conséquent, certains territoires peuvent afficher un taux de 100 %<sup>5</sup> : ceci ne signifie donc pas que 100 % de la population est défavorisée, simplement que la **concentration** de personnes qui se situent dans le quintile le plus défavorisé s'observe dans toutes les aires de diffusion du territoire du CLE. De la même façon, d'autres territoires peuvent afficher un taux de 0 %<sup>6</sup> : ceci ne signifie donc pas que 0 % de la population est défavorisée, simplement que la **concentration** de personnes qui se situent dans le quintile le plus défavorisé ne s'observe dans aucune des aires de diffusion du territoire du CLE.

Une limitation importante à cet indice toutefois est la suivante : les deux dimensions matérielle et sociale réfèrent à des réalités très différentes selon que l'on se trouve dans les zones urbaines ou des zones rurales. Ce n'est pas sans raison que nous présentons toujours distinctement les dimensions matérielle et sociale, plutôt que l'indice composite qui intègre les deux dimensions, comme le suggèrent pourtant Pampalon et Raymond, du fait que nous avons affaire à deux dynamiques très différentes selon l'appartenance à la ville (surtout les deux grandes villes de Montréal et Québec et dans une moindre mesure, les autres capitales régionales du Québec) et celle propre aux régions rurales et autres.

En effet, le croisement des deux dimensions matérielle et sociale, dans le cas des cellules qui se situent au coin inférieur droit de la matrice (par exemple le croisement du quintile matériel le plus défavorisé et le quintile social le plus défavorisé) révèle des problèmes particuliers dans les grandes villes, mais dont l'importance est toutefois bien moindre dans les régions rurales. Dans ces dernières, effectivement, la seule dimension matérielle est plus pertinente du seul fait qu'on n'y retrouve pas, comme dans les villes, les mêmes concentrations de personnes seules, veuves, divorcées, séparées ou monoparentales. Comme on y retrouve toutefois davantage de pauvreté matérielle (la richesse se concentre dans les villes), cette dimension matérielle est sans doute davantage révélatrice de la dynamique observable dans les régions rurales.

---

5. C'est le cas par exemple de la dimension matérielle en 2001 du CLE de Chisasibi (Nord-du-Québec) en référence à l'ensemble du Québec.

6. C'est le cas par exemple des dimensions matérielle et sociale en 2001 du CLE de Contrecoeur (Montérégie) en référence à la région comme à l'ensemble du Québec.

## Comment lire les tableaux

Les tableaux A-1 et A-2 présentés ici permettent de positionner chacune des régions, respectivement en 1996 et 2001. La légende des couleurs utilisées permet de poser un diagnostic rapide de la situation observable au sein des territoires : la population défavorisée y serait moins concentrée que pour l'ensemble du Québec (code **vert**), la population défavorisée y serait plus concentrée que pour l'ensemble du Québec (code **jaune**) et la population défavorisée y serait plus de deux fois plus concentrée que pour l'ensemble du Québec (code **rouge**).

L'analyse de la dynamique observable entre les deux recensements à l'aide de cet indice permet d'exercer un suivi de l'évolution de la défavorisation entre 1996 et 2001, ce qui est présenté au tableau A-3. Le code **vert** permet cette fois de juger d'une amélioration de la situation observable en 2001 par rapport à 1996, soit du fait que les deux quintiles les plus favorisés matériellement ou socialement ont vu la concentration de la population croître d'au moins 5 points de pourcentage en 2001 par rapport à 1996, soit du fait que les deux quintiles les plus défavorisés matériellement ou socialement ont vu la concentration de la population décroître d'au moins 5 points de pourcentage en 2001 par rapport à 1996. À l'inverse, le code **rouge** permet de juger d'une détérioration de la situation observable en 2001 par rapport à 1996, soit du fait que les deux quintiles les plus favorisés matériellement ou socialement ont vu la concentration de la population décroître d'au moins 5 points de pourcentage en 2001 par rapport à 1996, soit du fait que les deux quintiles les plus défavorisés matériellement ou socialement ont vu la concentration de la population croître d'au moins 5 points de pourcentage en 2001 par rapport à 1996.

Les tableaux B-1, B-2 et B-3 présentent exactement les mêmes données pour les territoires de centres locaux d'emploi (CLE) en référence à la région et à l'ensemble du Québec cette fois, la dynamique des changements observables entre 2001 et 1996 étant bien sûr celle des territoires de CLE dans leur ensemble.

### 1. Ensemble du Québec

Dans le cas de l'ensemble du Québec (tableaux A-1 et A-2), on constate que les régions les plus défavorisées matériellement sont plusieurs des régions dites « ressources », parmi les plus éloignées également. Les plus défavorisées socialement sont cette fois les régions plus centrales, Montréal en tête, suivie de la région de la Capitale-Nationale et de quelques autres, mais dans une moindre mesure.

Entre 1996 et 2001 (tableau A-3), on aurait assisté à un appauvrissement de plusieurs des régions dites « ressources », notamment du fait d'une plus grande concentration de la population dans le quintile inférieur de la dimension matérielle. Cela se serait produit en particulier dans le Bas-Saint-Laurent, au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue, sur la Côte-Nord et en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Du point de vue de la défavorisation sociale cette fois, les régions de l'Outaouais, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de Lanaudière et des Laurentides ont vu leur situation se détériorer légèrement, alors que dans des régions telles que l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Laval et le Centre-du-Québec, la situation se serait améliorée dans certains quintiles et détériorée dans certains autres. Enfin, la situation au Saguenay–Lac-Saint-Jean montre une légère amélioration.

## 2. Abitibi-Témiscamingue

### En référence à l'ensemble du Québec

En 1996 (tableau A-1), la région de l'Abitibi-Témiscamingue, sous l'angle de la dimension matérielle, comptait moins de personnes dans les deux strates les plus favorisées de la population (4,0 % et 15,0 % respectivement contre 20 %) et beaucoup plus dans la strate la plus défavorisée (32,8 % contre 20 %), par comparaison avec l'ensemble du Québec. Pour ce qui a trait à la dimension sociale, elle en comptait toutefois beaucoup plus dans la strate la plus favorisée (30,2 % contre 20 %) et deux fois moins dans la strate la plus défavorisée (9,6 % contre 20 %), par comparaison avec l'ensemble du Québec.

En 2001 (tableau A-2), la région comptait beaucoup moins de personnes dans les deux strates les plus favorisées de la population (0,8 % et 10,0 % respectivement contre 20 %) et beaucoup plus dans la strate la plus défavorisée (43,2 % contre 20 %), sous l'angle de la dimension matérielle. Pour ce qui a trait à la dimension sociale, elle en comptait toutefois plus dans la deuxième strate la plus favorisée (28,6 % contre 20 %) et deux fois moins dans la strate la plus défavorisée (10,8 % contre 20 %).

Entre 1996 et 2001 (tableau A-3), on aurait assisté par conséquent à un **appauvrissement matériel et social** par rapport à l'ensemble du Québec.

### En référence à l'ensemble de la région

Par rapport à l'ensemble de la région, en 1996, les centres de La Sarre, de Senneterre et d'Amos vivaient des situations sensiblement plus défavorisées sur le plan matériel (tableau B-1). En 2001, ce sont cette fois les territoires de Senneterre et de La Sarre qui apparaissent les plus défavorisés matériellement (tableau B-2). Entre 1996 et 2001, le CLE de Senneterre semble avoir connu une détérioration sur le plan matériel (tableau B-3). Sur le plan social, en 1996, le territoire de Rouyn-Noranda était le plus défavorisé socialement, mais la situation s'est améliorée en 2001 (tableau B-3), vraisemblablement en vertu d'un transfert entre les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> quintiles.

**TABLEAU A-1 Indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données du recensement de 1996**

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Le Québec
<b>Dimension matérielle<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	5,8	5,1	30,9	9,9	13,5	28,3	26,4	4,0	7,2	4,1	0,3	10,6	21,2	11,8	17,2	23,7	5,2	20,0
<b>Dimension matérielle, 2<sup>e</sup> quintile</b>	15,5	17,2	23,7	18,1	18,9	17,0	20,6	15,0	28,6	34,9	6,5	19,2	34,3	17,1	16,5	24,4	17,8	20,0
<b>Dimension matérielle, 3<sup>e</sup> quintile</b>	19,2	22,0	17,5	21,4	21,3	16,5	18,9	25,7	17,4	20,9	9,2	20,0	24,6	24,6	24,3	20,7	23,0	20,0
<b>Dimension matérielle, 4<sup>e</sup> quintile</b>	21,4	27,3	15,2	21,5	25,3	18,6	14,3	22,5	13,7	25,3	16,1	26,1	14,9	25,2	22,1	18,7	28,2	20,0
<b>Dimension matérielle, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	38,0	28,4	12,7	29,1	21,0	19,6	19,8	32,8	33,0	14,8	67,9	24,1	5,1	21,3	19,9	12,5	25,8	20,0
<b>Dimension sociale<sup>3</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	24,3	22,3	16,5	12,3	20,4	8,5	17,8	30,2	33,2	45,8	29,1	30,6	21,1	31,9	22,5	26,0	29,0	20,0
<b>Dimension sociale, 2<sup>e</sup> quintile</b>	24,7	30,5	21,0	23,7	19,2	8,1	21,7	19,0	24,4	17,3	28,6	25,4	28,1	25,4	25,2	24,0	21,2	20,0
<b>Dimension sociale, 3<sup>e</sup> quintile</b>	26,2	21,5	19,8	24,5	20,6	16,0	25,4	22,1	26,2	29,0	29,8	25,4	22,5	18,5	23,3	17,9	19,9	20,0
<b>Dimension sociale, 4<sup>e</sup> quintile</b>	18,0	15,9	17,2	19,1	18,4	29,2	19,3	19,0	10,7	4,5	10,7	13,8	17,3	17,3	16,9	16,2	18,8	20,0
<b>Dimension sociale, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	6,8	9,8	25,4	20,5	21,4	38,3	15,8	9,6	5,5	3,5	1,7	4,7	11,0	6,8	12,0	15,9	11,1	20,0

**TABLEAU A-2 Indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données du recensement de 2001**

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec	Le Québec
<b>Dimension matérielle<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	3,9	3,8	30,7	9,1	11,5	28,2	30,0	0,8	3,1	0,3	0,0	10,4	26,4	10,6	18,5	23,4	6,6	20,0
<b>Dimension matérielle, 2<sup>e</sup> quintile</b>	15,6	15,0	22,2	16,2	26,5	18,5	17,4	10,0	16,2	0,0	3,4	17,6	29,1	20,7	21,0	25,0	13,4	20,0
<b>Dimension matérielle, 3<sup>e</sup> quintile</b>	16,4	20,2	18,3	21,9	22,0	16,4	14,5	19,9	21,4	19,5	7,6	29,6	23,3	20,3	22,6	22,1	26,5	20,0
<b>Dimension matérielle, 4<sup>e</sup> quintile</b>	20,2	27,4	15,9	26,3	24,3	17,0	16,2	26,0	18,9	60,8	8,9	24,1	13,2	26,5	22,2	19,2	30,8	20,0
<b>Dimension matérielle, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	43,9	33,6	13,0	26,4	15,6	19,9	21,8	43,2	40,4	19,4	80,2	18,3	8,1	21,8	15,7	10,3	22,7	20,0
<b>Dimension sociale<sup>3</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	25,6	28,7	17,0	13,0	16,7	12,1	22,3	18,8	30,2	50,0	41,3	28,9	29,6	20,4	16,7	23,3	22,2	20,0
<b>Dimension sociale, 2<sup>e</sup> quintile</b>	25,4	26,0	21,4	20,6	21,8	10,5	19,1	28,6	26,1	19,2	23,3	28,3	19,1	26,1	24,7	21,2	28,8	20,0
<b>Dimension sociale, 3<sup>e</sup> quintile</b>	26,4	18,9	18,4	27,1	22,2	14,5	18,1	22,5	17,6	17,4	25,4	21,6	16,7	29,0	23,0	22,2	20,1	20,0
<b>Dimension sociale, 4<sup>e</sup> quintile</b>	17,5	17,3	18,2	19,5	19,2	26,6	19,4	19,2	21,0	10,2	9,8	15,6	19,9	15,0	22,1	17,4	14,9	20,0
<b>Dimension sociale, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	5,1	9,1	25,0	19,9	20,0	36,3	21,1	10,8	5,2	3,3	0,2	5,7	14,7	9,5	13,6	15,9	14,1	20,0

1. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait sur le territoire de la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient sur le territoire. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec.

2. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.

3. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule.

Sources : Compilations de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, d'après les données de Statistique Canada, recensement du Canada 2001, et d'après la méthode développée par R. Pampalon et G. Raymond. Voir à ce sujet : Pampalon, R. et G. Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », Santé, société et solidarité, Les Publications du Québec, 2003; Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond, Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001, INSPQ, MSSS, mai 2004.

Légende : - vert : moins de 20 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
 - jaune : entre 20 % et 39,9 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
 - rouge : 40 % ou plus de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé.

**TABLEAU A-3 Différences entre 1996 et 2001 de l'indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, régions du Québec, d'après les données des recensements de 1996 et 2001**

	Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue	Côte-Nord	Nord-du-Québec	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Chaudière-Appalaches	Laval	Lanaudière	Laurentides	Montérégie	Centre-du-Québec
<b>Dimension matérielle<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	-2,0	-1,3	-0,2	-0,8	-1,9	-0,1	3,6	-3,2	-4,1	-3,9	-0,3	-0,1	5,2	-1,2	1,2	-0,4	1,4
<b>Dimension matérielle, 2<sup>e</sup> quintile</b>	0,0	-2,2	-1,4	-1,9	7,6	1,4	-3,2	-5,0	-12,4	-34,9	-3,1	-1,7	-5,2	3,6	4,5	0,7	-4,4
<b>Dimension matérielle, 3<sup>e</sup> quintile</b>	-2,8	-1,8	0,7	0,5	0,8	-0,1	-4,3	-5,8	4,1	-1,4	-1,6	9,6	-1,3	-4,3	-1,6	1,4	3,5
<b>Dimension matérielle, 4<sup>e</sup> quintile</b>	-1,2	0,1	0,7	4,9	-1,0	-1,6	1,9	3,5	5,2	35,5	-7,2	-2,0	-1,7	1,4	0,0	0,5	2,6
<b>Dimension matérielle, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	5,9	5,2	0,2	-2,7	-5,4	0,3	2,0	10,5	7,3	4,6	12,3	-5,9	3,0	0,4	-4,1	-2,2	-3,1
<b>Dimension sociale<sup>3</sup>, 1<sup>er</sup> quintile (supérieur)</b>	1,3	6,4	0,5	0,7	-3,7	3,7	4,4	-11,4	-3,0	4,2	12,2	-1,7	8,5	-11,5	-5,9	-2,7	-6,8
<b>Dimension sociale, 2<sup>e</sup> quintile</b>	0,7	-4,5	0,3	-3,0	2,6	2,4	-2,6	9,6	1,7	1,9	-5,3	2,9	-9,0	0,6	-0,6	-2,7	7,6
<b>Dimension sociale, 3<sup>e</sup> quintile</b>	0,2	-2,6	-1,4	2,6	1,6	-1,4	-7,2	0,4	-8,7	-11,6	-4,4	-3,9	-5,8	10,5	-0,3	4,3	0,2
<b>Dimension sociale, 4<sup>e</sup> quintile</b>	-0,5	1,4	0,9	0,4	0,8	-2,6	0,1	0,2	10,3	5,7	-1,0	1,8	2,6	-2,3	5,1	1,2	-4,0
<b>Dimension sociale, 5<sup>e</sup> quintile (inférieur)</b>	-1,7	-0,8	-0,4	-0,7	-1,4	-2,1	5,3	1,2	-0,3	-0,2	-1,5	0,9	3,7	2,7	1,5	0,0	3,0

1. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait sur le territoire de la région si les seuils de référence de la population de l'ensemble du Québec répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient sur le territoire. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour l'ensemble du Québec.

2. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.

3. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule.

Sources : Compilations de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, d'après les données de Statistique Canada, recensement du Canada 2001, et d'après la méthode développée par R. Pampalon et G. Raymond. Voir à ce sujet : Pampalon, R. et G. Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », Santé, société et solidarité, Les Publications du Québec, 2003; Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond, Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001, INSPQ, MSSS, mai 2004.

Légende : - vert : amélioration d'au moins 5 points de pourcentage entre 1996 et 2001, soit plus de personnes favorisées dans les deux quintiles supérieurs ou moins de personnes défavorisées dans les deux quintiles inférieurs;  
- rouge : détérioration d'au moins 5 points de pourcentage entre 1996 et 2001, soit moins de personnes favorisées dans les deux quintiles supérieurs ou plus de personnes défavorisées dans les deux quintiles inférieurs.

**TABLEAU B-1 Indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données du recensement de 1996**

	Centre d'Amos	Centre de La Sarre	Centre de Rouyn-Noranda	Centre de Senneterre	Centre de Val-d'Or	Centre de Ville-Marie	Abitibi-Témiscamingue
<b>1. En référence à la région</b>							
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	12,6	5,3	30,4	0,0	22,5	20,7	20,0
Dimension matérielle, 2e quintile	19,4	15,3	19,8	16,3	23,6	21,8	20,0
Dimension matérielle, 3e quintile	31,1	16,1	19,6	32,8	15,7	19,6	20,0
Dimension matérielle, 4e quintile	10,0	28,9	18,0	19,4	22,4	16,8	20,0
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	26,9	34,4	12,2	31,5	15,9	21,2	20,0
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	30,0	26,9	22,4	25,4	9,2	15,3	20,0
Dimension sociale, 2e quintile	13,6	15,8	20,8	6,0	25,3	18,1	20,0
Dimension sociale, 3e quintile	11,5	27,9	13,8	0,0	24,1	26,5	20,0
Dimension sociale, 4e quintile	29,6	24,4	3,8	49,2	20,2	35,4	20,0
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	15,4	5,1	39,2	19,3	21,2	4,7	20,0
<b>2. En référence à l'ensemble du Québec</b>							
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	0,0	0,0	11,7	0,0	0,0	5,9	4,0
Dimension matérielle, 2e quintile	12,6	5,3	18,6	0,0	20,2	14,8	15,0
Dimension matérielle, 3e quintile	23,2	16,9	26,7	16,3	30,6	30,6	25,7
Dimension matérielle, 4e quintile	32,2	21,2	22,5	32,8	18,1	19,0	22,5
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	32,0	56,5	20,4	50,9	31,2	29,7	32,8
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	38,9	36,0	31,4	31,5	21,7	24,1	30,2
Dimension sociale, 2e quintile	12,7	20,4	18,6	0,0	25,1	19,2	19,0
Dimension sociale, 3e quintile	20,9	34,5	8,6	0,0	26,1	39,1	22,1
Dimension sociale, 4e quintile	23,3	4,0	25,3	68,5	13,1	17,7	19,0
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	4,3	5,1	16,2	0,0	13,9	0,0	9,6

1. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait sur le territoire du CLE si les seuils de référence de la population de la région (référence à la région) ou de l'ensemble du Québec (référence à l'ensemble du Québec) répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient sur le territoire. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des secteurs de dénombrement (unités de 700 à 900 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour la région ou pour l'ensemble du Québec.

2. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.

3. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule.

Sources : Compilations de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004, d'après les données de Statistique Canada, recensement du Canada 2001, et d'après la méthode développée par R. Pampalon et G. Raymond. Voir à ce sujet : Pampalon, R. et G. Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », Santé, société et solidarité, Les Publications du Québec, 2003; Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond, Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001, INSPQ, MSSS, mai 2004.

Légende : - vert : moins de 20 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
 - jaune : entre 20 % et 39,9 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
 - rouge : 40 % ou plus de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé.

**TABLEAU B-2 Indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données du recensement de 2001**

	Centre d'Amos	Centre de La Sarre	Centre de Rouyn-Noranda	Centre de Senneterre	Centre de Val- d'Or	Centre de Ville-Marie	Abitibi-Témiscamingue
<b>1. En référence à la région</b>							
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	17,9	0,0	28,3	0,0	16,4	31,8	20,0
Dimension matérielle, 2e quintile	24,2	11,9	20,6	0,0	30,8	17,7	20,0
Dimension matérielle, 3e quintile	15,8	27,7	23,6	22,3	16,0	16,0	20,0
Dimension matérielle, 4e quintile	21,9	26,6	13,9	31,8	22,8	11,3	20,0
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	20,3	33,9	13,6	45,9	14,0	23,2	20,0
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	20,8	35,5	17,4	19,0	13,3	22,5	20,0
Dimension sociale, 2e quintile	20,7	16,0	24,2	12,6	15,4	26,0	20,0
Dimension sociale, 3e quintile	13,1	21,6	16,0	21,0	25,4	16,4	20,0
Dimension sociale, 4e quintile	34,4	18,0	17,9	22,3	18,7	15,6	20,0
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	11,1	8,9	24,6	25,1	27,2	19,6	20,0
<b>2. En référence à l'ensemble du Québec</b>							
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	0,0	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,8
Dimension matérielle, 2e quintile	5,5	0,0	14,6	0,0	9,5	21,8	10,0
Dimension matérielle, 3e quintile	30,3	11,9	19,7	0,0	20,1	21,5	19,9
Dimension matérielle, 4e quintile	18,1	18,6	30,1	22,3	33,7	21,7	26,0
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	46,1	69,5	32,6	77,7	36,8	35,0	43,2
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	20,6	33,0	15,1	19,0	13,3	18,2	18,8
Dimension sociale, 2e quintile	24,4	27,5	30,4	12,6	27,3	39,1	28,6
Dimension sociale, 3e quintile	25,1	27,5	21,4	21,0	24,1	12,6	22,5
Dimension sociale, 4e quintile	26,3	9,1	14,6	47,4	21,0	21,4	19,2
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	3,6	2,9	18,5	0,0	14,3	8,8	10,8

1. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait sur le territoire du CLE si les seuils de référence de la population de la région (référence à la région) ou de l'ensemble du Québec (référence à l'ensemble du Québec) répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient sur le territoire. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour la région ou pour l'ensemble du Québec.

2. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.

3. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule.

Sources : Compilations de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, d'après les données de Statistique Canada, recensement du Canada 2001, et d'après la méthode développée par R. Pampalon et G. Raymond. Voir à ce sujet : Pampalon, R. et G. Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », Santé, société et solidarité, Les Publications du Québec, 2003; Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond, Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001, INSPQ, MSSS, mai 2004.

Légende : - vert : moins de 20 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
- jaune : entre 20 % et 39,9 % de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé;  
- rouge : 40 % ou plus de la population se trouve dans le quintile le plus défavorisé.

**TABLEAU B-3 Différences entre 1996 et 2001 de l'indice de défavorisation<sup>1</sup>, dimensions matérielle et sociale, territoires des centres locaux d'emploi (CLE) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, d'après les données des recensements de 1996 et 2001**

	Centre d'Amos	Centre de La Sarre	Centre de Rouyn-Noranda	Centre de Senneterre	Centre de Val-d'Or	Centre de Ville-Marie
<b>1. En référence à la région</b>						
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	5,3	-5,3	-2,1	0,0	-6,1	11,1
Dimension matérielle, 2e quintile	4,8	-3,4	0,8	-16,3	7,2	-4,1
Dimension matérielle, 3e quintile	-15,3	11,6	4,0	-10,5	0,3	-3,6
Dimension matérielle, 4e quintile	11,9	-2,3	-4,1	12,4	0,4	-5,5
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	-6,6	-0,5	1,4	14,4	-1,9	2,0
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	-9,2	8,6	-5,0	-6,4	4,1	7,2
Dimension sociale, 2e quintile	7,1	0,2	3,4	6,6	-9,9	7,9
Dimension sociale, 3e quintile	1,6	-6,3	2,2	21,0	1,3	-10,1
Dimension sociale, 4e quintile	4,8	-6,4	14,1	-26,9	-1,5	-19,8
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	-4,3	3,8	-14,6	5,8	6,0	14,9
<b>2. En référence à l'ensemble du Québec</b>						
Dimension matérielle <sup>2</sup> , 1er quintile (supérieur)	0,0	0,0	-8,7	0,0	0,0	-5,9
Dimension matérielle, 2e quintile	-7,1	-5,3	-4,0	0,0	-10,7	7,0
Dimension matérielle, 3e quintile	7,1	-5,0	-7,0	-16,3	-10,5	-9,1
Dimension matérielle, 4e quintile	-14,1	-2,6	7,6	-10,5	15,6	2,7
Dimension matérielle, 5e quintile (inférieur)	14,1	13,0	12,2	26,8	5,6	5,3
Dimension sociale <sup>3</sup> , 1er quintile (supérieur)	-18,3	-3,0	-16,3	-12,5	-8,4	-5,9
Dimension sociale, 2e quintile	11,7	7,1	11,8	12,6	2,2	19,9
Dimension sociale, 3e quintile	4,2	-7,0	12,8	21,0	-2,0	-26,5
Dimension sociale, 4e quintile	3,0	5,1	-10,7	-21,1	7,9	3,7
Dimension sociale, 5e quintile (inférieur)	-0,7	-2,2	2,3	0,0	0,4	8,8

1. Cette mesure permet de simuler ce qu'il en serait sur le territoire du CLE si les seuils de référence de la population de la région (référence à la région) ou de l'ensemble du Québec (référence à l'ensemble du Québec) répartie en quintiles (20 %) s'appliquaient sur le territoire. Le taux indique le pourcentage de la population vivant dans des aires de diffusion (unités de 400 à 700 personnes) où la moyenne des indicateurs les situe sous le seuil correspondant au quintile pour la région ou pour l'ensemble du Québec.

2. Il s'agit d'un indicateur économique fondé sur la scolarité, le rapport emploi/population et le revenu moyen.

3. Il s'agit d'un indicateur social fondé sur l'éloignement par rapport à un réseau social en vertu d'une séparation, d'un divorce ou d'un veuvage, de la monoparentalité ou du fait d'être une personne seule.

Sources : Compilations de la Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique (DGARES), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, d'après les données de Statistique Canada, recensement du Canada 2001, et d'après la méthode développée par R. Pampalon et G. Raymond. Voir à ce sujet : Pampalon, R. et G. Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », Santé, société et solidarité, Les Publications du Québec, 2003; Pampalon, R., D. Hamel et G. Raymond, Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001, INSPQ, MSSS, mai 2004.

Légende : - **vert** : amélioration d'au moins 5 points de pourcentage entre 1996 et 2001, soit plus de personnes favorisées dans les deux quintiles supérieurs ou moins de personnes défavorisées dans les deux quintiles inférieurs;  
- **rouge** : détérioration d'au moins 5 points de pourcentage entre 1996 et 2001, soit moins de personnes favorisées dans les deux quintiles supérieurs ou plus de personnes défavorisées dans les deux quintiles inférieurs.

## Références

Fréchet, Guy, Pierre Lanctôt, Caroline Hamel, Josée Boucher, Paul Dechêne, avec la collaboration de Marie Bellavance et Lucie Blais, *Recueil statistique sur la pauvreté et l'évolution de la clientèle prestataire de l'assistance-emploi dans la région du Bas-Saint-Laurent*, MESS, DGP, DRES, Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, septembre 2001 (a), 24 p.

Ce rapport avait été reproduit pour chacune des autres régions du Québec et adapté en conséquence :

Saguenay–Lac-Saint-Jean, 24 p.  
Capitale-Nationale, 24 p.  
Mauricie, 24 p.  
Estrie, 24 p.  
Île de Montréal, 24 p.  
Outaouais, 24 p.  
Abitibi-Témiscamingue, 24 p.  
Côte-Nord, 24 p.  
Nord-du-Québec, 24 p.  
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 24 p.  
Chaudière-Appalaches, 24 p.  
Laval, 24 p.  
Lanaudière, 24 p.  
Laurentides, 24 p.  
Montérégie, 24 p.  
Centre-du-Québec, 24 p.

Chacun des rapports régionaux était accompagné en annexe d'un second document qui présentait le portrait d'ensemble pour tout le Québec :

Fréchet, Guy, Pierre Lanctôt, Caroline Hamel, Josée Boucher, Paul Dechêne, avec la collaboration de Marie Bellavance et Lucie Blais, *Indicateurs relatifs à la pauvreté et à la clientèle prestataire de l'assistance-emploi, régions et ensemble du Québec (1996-2001)*, MESS, DGP, DRES, Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, septembre 2001 (b), 20 p. et ann.

Pampalon, Robert et Guy Raymond, « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, volume 21, n° 3, 2000.  
Voir : [http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/21-3/b\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/publicat/cdic-mcc/21-3/b_f.html)

Pampalon, Robert et Guy Raymond, « Indice de défavorisation matérielle et sociale : son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, Les Publications du Québec, 2003, p. 191-208.

Pampalon, Robert, Mathieu Philibert et Denis Hamel, *Développement d'un système d'évaluation de la défavorisation des communautés locales et des clientèles de CLSC*, INSPQ, avril 2004, 38 p.

Voir : [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/279\\_DefavorisationClientelesCLSC.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/279_DefavorisationClientelesCLSC.pdf)

Pampalon, Robert, Denis Hamel et Guy Raymond, *Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec, mise à jour 2001*, INSPQ, MSSS, mai 2004, 12 p.

Voir : [http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/295-IndiceDefavorisation\\_2001.pdf](http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/295-IndiceDefavorisation_2001.pdf)

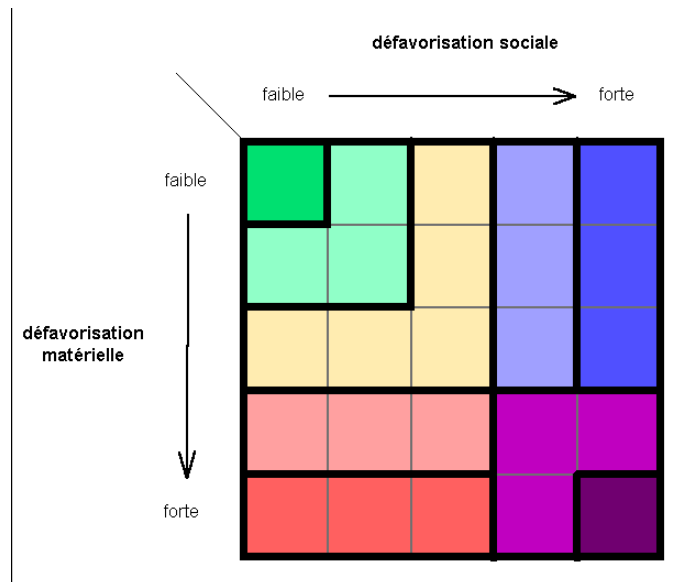
## Annexe

### Quelques précisions sur l'indice de Pampalon et Raymond

Parmi les raisons de l'intérêt de l'indice de Pampalon et Raymond en guise d'indice révélateur de la défavorisation, on retrouve les suivantes :

- la méthode s'inspire d'un courant théorique très fécond autour de Peter Townsend en Grande-Bretagne sur la relation entre la défavorisation matérielle et sociale et la santé;
- les variables qui composent les dimensions matérielle et sociale ont été validées à l'aide d'une analyse factorielle qui a eu pour objectif d'en déterminer les poids factoriels et de montrer leur complémentarité ainsi que le fait que chacune des deux dimensions agit dans le même sens et que les deux agissent en complémentarité;
- la relation nette entre la matrice de défavorisation et l'incidence de divers problèmes sociaux a été démontrée;
- la méthode a été retenue par divers intervenants (dont le MSSS) comme étant la plus valide pour des fins d'allocation des ressources dans une perspective d'équité interrégionale au Québec.

Chaque aire de diffusion au Québec, selon les concepts du recensement (unité de 400 à 700 personnes, définie par le code postal, soit un pâtre de maisons dans les zones urbaines, une plus vaste étendue toutefois dans les zones rurales), peut être caractérisée à l'aide d'un rang centile pour chacune des variables retenues (limites inférieures et supérieures des diverses variables telles que le taux de personnes seules et ramenées sur une échelle de 0 à 100, etc.), dont la moyenne, pour chacune des dimensions matérielle et sociale, est ensuite associée à un quintile (20 %), correspondant à un découpage en cinq parties égales.



En pratique, on peut imaginer qu'une personne seule est riche (favorisée matériellement, mais défavorisée socialement) ou qu'une famille est pauvre (défavorisée matériellement, mais

favorisée socialement). Ainsi, la combinaison des cinq quintiles de défavorisation matérielle et des cinq quintiles de défavorisation sociale est illustrée sous forme d'une matrice à vingt-cinq cellules, chacune correspondant à environ 300 000 personnes au Québec, où des codes de couleur sont utilisés en vue de référer par exemple à la cellule la plus favorisée du point de vue des dimensions matérielle et sociale (code vert foncé) ou encore à la cellule la plus défavorisée du point de vue des dimensions matérielle et sociale (code violet foncé). Ces couleurs peuvent aussi être appliquées à des cartes, ce qui est disponible pour consultation<sup>7</sup>.

Tel que mentionné, une des raisons de l'intérêt de l'indice est liée au fait de l'existence d'une relation entre le positionnement des individus à l'intérieur de la matrice et divers problèmes sociaux. Pampalon et Raymond (2000, 2003) avaient déjà effectué cette démonstration à l'aide de plusieurs indicateurs (taux de fécondité chez les adolescentes, taux d'hospitalisation pour troubles mentaux, taux de signalement d'enfants à la Direction de la protection de la jeunesse, taux d'enfants dans des ménages à l'assistance sociale, etc.), à l'aide notamment des données de 1996. Dans le domaine qui nous concerne plus directement, nous avons calculé deux taux qui devraient nous permettre de mieux comprendre l'intérêt des données en vue d'une intervention plus ciblée sur un territoire défavorisé; il s'agit du taux d'enfants (0-17 ans) dans des ménages à l'aide sociale et du taux d'assistance sociale des adultes (18-64 ans) pour l'année 2001, qui devraient permettre de mieux situer l'environnement dans lequel nous évoluons.

En référant aux tableaux C-1 et C-2, il est possible d'observer non seulement la progression selon la seule dimension matérielle et selon le quintile, la progression également selon la seule dimension sociale et selon le quintile, mais surtout la progression sur la diagonale de la combinaison des dimensions matérielle et sociale.

On comprend ici que les effets des dimensions matérielle et sociale s'additionnent. On observe en effet que les taux passent de 2,7 % à 18,8 % chez les enfants et de 3,4 % à 16,3 % chez les adultes selon la dimension matérielle et selon le quintile, de 3,6 % à 22,7 % chez les enfants et de 4,1 % à 16,1 % chez les adultes selon la dimension sociale et selon le quintile et, enfin, de 0,6 % à 38,1 % chez les enfants et de 1,1 % à 28,5 % chez les adultes en tenant compte de la combinaison des dimensions matérielle et sociale (tableaux C-1 et C-2).

---

7. Voir sur le site du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il est d'ailleurs possible de cliquer sur ces cartes et d'obtenir une information détaillée pour chaque aire de diffusion (découpage des territoires de CLSC), en pointant et en agrandissant le territoire voulu.

Voir : [http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/indicateurs/defav/defav\\_2001.php](http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/atlas/atlas/indicateurs/defav/defav_2001.php).

TABLEAU C-1 Taux d'enfants (0-17 ans) vivant dans des ménages à l'assistance sociale, selon le quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 2001

Défavorisation		Sociale					Total défavorisation matérielle
		Faible → Forte					
Matérielle		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
		Faible → Forte	Q1	0,6	1,1	2,1	
Q2	1,6		2,9	4,2	7,6	13,5	5,2
Q3	2,7		4,0	6,4	10,7	20,0	7,7
Q4	4,3		5,6	9,2	15,5	26,0	11,3
Q5	8,4		11,0	16,6	23,3	38,1	18,8
<b>Total défavorisation sociale</b>		3,6	4,9	7,2	12,3	22,7	9,2

Source : Compilation de la DGARES, d'après les tableaux présentés dans Pampalon et Raymond (2003).

En pratique, on comprend qu'il n'y aurait que 6/10 de un pour cent d'enfants dans des ménages à l'aide sociale dans les aires de diffusion caractérisées par le fait d'être les plus favorisées matériellement et socialement (rappelons qu'on peut retrouver des pauvres dans une zone riche, puisqu'il s'agit d'une moyenne des caractéristiques des personnes résidant à l'intérieur d'une même aire de diffusion); on comprend également qu'il y aurait près de 40 % d'enfants dans des familles à l'aide sociale dans les aires de diffusion caractérisées par le fait d'être les plus défavorisées matériellement et socialement (rappelons qu'on peut également retrouver des riches dans une zone pauvre) (tableau C-1).

Il en va à peu près de même pour le taux d'assistance sociale des adultes de 18 à 64 ans, qui ne dépasserait pas 1,1 % dans les aires de diffusion caractérisées par le fait d'être les plus favorisées matériellement et socialement; on comprend également qu'il y aurait plus de 28 % d'adultes à l'aide sociale dans les aires de diffusion caractérisées par le fait d'être les plus défavorisées matériellement et socialement (tableau C-2).

TABLEAU C-2 Taux d'assistance sociale des adultes (18-64 ans), selon le quintile de défavorisation matérielle et sociale, Québec, 2001

Défavorisation		Sociale					Total défavorisation matérielle
		Faible → Forte					
Matérielle		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Faible ↓ Forte	Q1	1,1	1,7	2,6	4,0	6,8	3,4
	Q2	2,1	3,3	4,6	6,7	10,8	5,4
	Q3	3,3	4,5	6,4	9,4	15,0	7,6
	Q4	4,7	6,2	8,4	12,6	19,7	10,5
	Q5	8,7	10,9	14,3	18,3	28,5	16,3
<b>Total défavorisation sociale</b>		4,1	5,4	6,9	10,0	16,1	8,6

Source : Compilation de la DGARES, d'après les tableaux présentés dans Pampalon et Raymond (2003).

Il faut également lire les données en ayant toujours en tête que relativement à l'ensemble de la région ou à l'ensemble du Québec, la situation dans un territoire donné peut sembler s'être améliorée ou détériorée, ce qui ne signifie pas toujours une amélioration ou une détérioration de la situation socio-économique objective des personnes, puisqu'il s'agit d'une mesure purement relative (il y aura toujours un 20 % de la population plus favorisé et un 20 % de la population plus défavorisé). En d'autres termes, la situation pourrait avoir bien peu bougé ou même s'être légèrement améliorée dans un territoire défavorisé entre 1996 et 2001, elle pourrait apparaître comme s'étant détériorée du seul fait que relativement à l'ensemble, où l'amélioration fut davantage accentuée, cette situation se serait détériorée en référence à une moyenne.

Enfin, il importe également de considérer ces données comme étant à proprement parler des mesures d'**asymétrie à droite**<sup>8</sup> ou à **gauche**<sup>9</sup> de ce qui peut être observé dans un quintile donné en fonction de la référence au quintile (20 %) pour l'ensemble de la région ou pour l'ensemble du Québec. La situation où l'on s'approcherait du 20 % dans chacune des strates ne traduirait aucune **asymétrie**<sup>10</sup>.

8. Traduisant une surreprésentation de la population dans les strates les plus défavorisées de la population par rapport à la norme du 20 %. Exemple : 5 % dans le quintile supérieur, 12 % dans le 2<sup>e</sup>, 20 % dans le 3<sup>e</sup>, 25 % dans le 4<sup>e</sup> et 38 % dans le quintile inférieur. Voir par exemple le cas de la dimension matérielle en 2001 en Abitibi-Témiscamingue.

9. Traduisant une surreprésentation de la population dans les strates les plus favorisées de la population par rapport à la norme du 20 %. Exemple : 38 % dans le quintile supérieur, 25 % dans le 2<sup>e</sup>, 20 % dans le 3<sup>e</sup>, 12 % dans le 4<sup>e</sup> et 5 % dans le quintile inférieur. Voir par exemple le cas de la dimension sociale en 2001 en Abitibi-Témiscamingue.

10. C'est le cas par exemple de la dimension matérielle en 2001 du CLE de Bonaventure en référence à la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.